



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

**Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu
le lundi 26 MARS 2012 à 20 H 00 à la salle des Mariages**

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Engchien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 26 MARS 2012

L'an deux mil douze, le vingt-six du mois de mars à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président
- MM Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE.
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. Daniel RENARD. Echevins ;
- MM Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes Françoise SNOECK. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Claire DE MAEYER, Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : les Conseillers DE SMET. MANZINI. DETRY.

Absents : les Conseillers Lechène. Paul et Snoeck

Avant-réunion : présentation de Miss Soignies Haute Senne Aurore Lefèbure et d'une de ses deux dauphines : Alyson Thewissen

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Aurore Lefèbure, Miss soignies Haute Senne, en précisant qu'elle fait démentir l'adage qui veut que les Miss n'ont pas de cervelle. Aurore est en effet bio-ingénieur.

L'Assemblée applaudit les deux miss à qui on remet un bouquet de fleurs.

Il est 20 H 15, le Conseil aborde alors, en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

1 ZONE DE POLICE DE LA HAUTE SENNE

Bilan de l'année 2011

Présentation par Monsieur le Commissaire Guy Leclere, Chef de Corps, f f

Le Conseil reçoit alors le Commissaire précité qui présente et commente le bilan comparé des infractions commises à Braine-le-Comte et dans la zone pour la période 2008-2011.

Monsieur le Commissaire conclut en signalant qu'il y a à Braine-le-Comte des signes encourageants sauf peut-être en ce qui concerne la reconnaissance des agents de quartier.

Monsieur le Président : Monsieur le Procureur du Roi nous le signale souvent, dans l'arrondissement judiciaire de Mons, il y a deux zones de police plus calmes : La zone Enghien - Jurbise et notre zone de la Haute Senne.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : j'ai déjà eu l'occasion de féliciter Monsieur le Commissaire Leclere pour l'excellence de son travail.
Je remercie également Monsieur le Bourgmestre, Président de la zone pour son intérêt et son travail en matière de police.
Serait-il possible de transmettre l'ensemble des chiffres que vous venez de commenter aux conseillers communaux ?

Monsieur le Président : je propose que le Commissaire fasse parvenir son rapport à Monsieur le Secrétaire Communal qui fera suite.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : il y avait avant un forum qui permettait de dialoguer avec la police via internet.
Cela ne paraît plus possible actuellement.

Monsieur le Commissaire Leclere : effectivement, mon inspecteur qui s'occupait de ce dossier a obtenu sa mutation.
Je vais prochainement désigner une autre personne pour reprendre ce travail.

Madame la Conseillère Roobaert : serait-il possible de faire une opération « coup de poing » contre les chauffards qui brûlent les feux de signalisation ?

Monsieur le Commissaire Leclere : effectivement, c'est un problème notamment au carrefour avec la rue Gillis.
Je vais confirmer les instructions que j'ai déjà données pour renforcer les contrôles en la matière.

Madame la Conseillère Simon : félicitation à vous et à vos policiers.
C'est vrai que personnellement je ne connais pas mon agent de quartier.
Il y a sans doute un effort de communication à faire en la matière.
Quels sont les résultats des caméras de surveillance ?

Monsieur le Commissaire Leclere : il faut reconnaître qu'en 2011, le taux d'élucidation est en baisse.
Ces caméras ne sont totalement opérationnelles que s'il y a quelqu'un en permanence derrière les écrans.
C'est impossible à mettre en œuvre pour notre zone car cela obligerait à engager 9 personnes complémentaires.

En ce qui concerne les effectifs, nous avons beaucoup de chance car par rapport à la norme KUL, nous sommes à 100 %.
Dans d'autres zones voisines, il manque entre 10 et 20 % des effectifs.

Monsieur l'Echevin Renard : est-il possible de faire contrôler et respecter les interdictions de stationnement aux endroits dangereux comme au carrefour de la rue Neuve et de la rue d'Ecaussinnes ?

Monsieur le Commissaire : oui mais il ne faudra pas alors vous plaindre des réactions de la population.

Madame la Conseillère David : je suis particulièrement contente du travail réalisé au sein de la plate-forme sécurité avec les écoles.
Notre zone de police est particulièrement ouverte vis-à-vis des écoles notamment en matière de prévention.

Monsieur le Conseiller Philippart évoque alors le problème du contrôle de la consommation de l'alcool dans les cafés par les jeunes de moins de 18 ans.

Monsieur le Commissaire Leclere signale être attentif également à cette problématique mais évoque la difficulté d'intervenir efficacement quand dans un café se trouve 10 jeunes rassemblés dont 6 boivent du coca et 4 de la bière.

Monsieur le Bourgmestre remercie alors le Commissaire Leclere qui quitte la salle aux délibérations.

Sauf indication contraire, tous les points seront adoptés à l'unanimité des Membres présents :

2 FINANCES COMMUNALES

A Contrôle de l'octroi de certaines subventions

- a) Subvention 2012 à Antenne Centre
Décision

- b) subvention 2012 à l'été musical d'Horrues
Décision

B Budget de l'exercice 2012 -
Modifications budgétaires n° 2 - Approbation

Monsieur le Conseiller Jeanmart : vous avez prévu des crédits supplémentaires pour le dossier d'amélioration de l'égouttage et de la voirie des rues du Ronchy et du Planois.

Quant peut-t-on espérer la fin de ce chantier interminable ?!

Monsieur l'Echevin Canart : en principe, pour la fin du mois d'avril.

Monsieur le Bourgmestre : s'il ne tenait qu'à nous, ce chantier serait terminé depuis longtemps.

Nous avons même convoqués l'entrepreneur au Collège.

Le chantier principal sera terminé très prochainement.

Il ne restera plus que quelques petits travaux annexes à réaliser dans le cadre d'un avenant.

On procède alors au vote et les modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2012 sont adoptées par 20 voix pour et 1 abstention de la Conseillère Simon.

C Escomptes de subsides promis fermes

- a) travaux d'entretien de voiries - Droit de tirage pour les années 2010 à 2012

- b) placement d'une structure d'escalade en câble à l'aire de jeux du Planois
rue du Ronchy à Hennuyères
Votes

3 INVESTISSEMENTS

- A Travaux divers de restauration dans la maison « Mauroy » rue de Mons
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation
des marchés

Monsieur le Conseiller Jeanmart : il paraît qu'il y aurait la mérule dans ce bâtiment.

Si c'est vrai, les travaux me semblent prioritaires.

Monsieur le Président : pas à ma connaissance.
Nous allons faire vérifier.

Madame la Conseillère Simon : à part les travaux que vous nous avez décrits, il y aura-t-il d'autres gros travaux à l'endroit ?

Monsieur le Président : non, la maison était en bon état puisque toujours habitée.

- B Réalisation d'une nouvelle école à Ronquières -
Contrat à passer avec un auteur de projet
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation
des marchés

Monsieur le Conseiller Jeanmart : les parents se réjouissent de ce choix car cela va résoudre le problème de la sécurité devant l'école actuelle.

Madame la Conseillère Simon : que va devenir ce bâtiment ?

Monsieur le Président : en principe, le bâtiment en façade pourrait être affecté au logement et les locaux à l'arrière repris par un voisin qui vend des tracteurs.

- C Restauration d'un monument funéraire dans le cadre de l'opération « nos mémoires vives » (subvention 2010)
Avenant n° 1 - Approbation.

- D Investissements économiseurs d'énergie - Projets UREBA 2007 et 2008 pour le remplacement des châssis de l'école d'Hennuyères et de la crèche communale.
Convention relative à l'octroi d'un prêt « Crac ». Décision.

4 ACQUISITIONS

- A Acquisition de matériel informatique pour les différents services de

l'Administration Communale

Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Madame la Conseillère De Maeyer : que deviennent les vieux ordinateurs ?

Monsieur l'Echevin Daye : nous gardons en réserve les meilleurs, par exemple pour les donner à des stagiaires.

Les moins bons sont cédés à des ONG qui les récupèrent.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : les achats que vous nous proposez concernent - ils tous les services ?

Monsieur l'Echevin Daye : oui.

En fait le parc informatique est constamment sous contrôle.

Chaque machine est inventoriée et après 5 ans remplacée si nécessaire.

- B Acquisition d'une grue (mini-pelle) pour le service des Travaux
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

5 PATRIMOINE COMMUNAL

- A Acquisition des emprises des parcelles nécessaires à la création de 3 zones à inonder
Décision

- B Acquisition d'œuvres d'art
Décision

- C Déplacement de la cabine haute tension de l'Hôtel de Ville -
Conclusion d'un bail emphytéotique avec la Société Ores.
Approbation.

6 PACTE SOLIDE ET SOLIDAIRE - CONVENTION SECTORIELLE 2005/2006

- A Adaptation des statuts administratif et pécuniaire et intégration de nouvelles mesures.
Monsieur le Secrétaire Communal détaille les modifications induites suite aux recommandations de la Région Wallonne.

- B Personnel communal - Plan triennal de nomination et de promotion
Examen et approbation.

7 COMMISSION LOCALE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Création - Décision de principe

8 INFORMATIONS

A Subvention 2011 à l'Office du Tourisme - Supplément
 Décision de la Tutelle

B Modification budgétaire n° 1 du budget de l'exercice 2012
 Approbation de la Tutelle

C Régie Foncière - Budget ordinaire 2010
 Approbation du Collège Provincial

9 SEANCE DU 27 FEVRIER 2012

Procès-verbal - Approbation.

Après avoir tenu compte de la remarque de fond et de forme de Monsieur l'Echevin Daye, l'Assemblée approuve le procès-verbal précité.

10 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Les Membres du Collège répondent aux interpellations du 22 mars des Conseillers Manzini et Simon qui concernent :

- L'aménagement du sentier par le D.N.F. dans le Bois de la Houssière
- Le problème des panneaux de signalisation mal placés à la sortie du parking des agents du chemin de fer rue du Onze Novembre.

HUIS CLOS

11 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Nomination d'une maîtresse spéciale de religion catholique.

B Ecartement pour la protection de la maternité d'une maîtresse spéciale d'éducation physique.
 Désignation à titre intérimaire de remplaçants.
 Décision

C1 Ecole d'Hennuyères
 Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

C2 Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
 Désignation à titre intérimaire de remplaçantes. Décision

C3 Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
 Décision

- C4 Augmentation de cadre
Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps au 12 mars 2012
Décision
- C5 Interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à une institutrice maternelle.
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- D1 Ecole de Steenkerque
Notification de la fin de fonction d'une maîtresse spéciale de néerlandais
Désignation à titre temporaire d'une remplaçante.
Décision
- D2 Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- D3 Notification d'une absence pour formation d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- D4 Notification d'une absence pour formation d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- 12 E.I.C.B. - PERSONNEL**
- A Notification d'un congé de maladie d'une chargée de cours dans le module « Auxiliaire de l'enfance »
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- B Désignation à titre temporaire d'un professeur de connaissance de gestion de base
Décision
- C Détachement de fonctions
Requête d'une chargée de cours de néerlandais.
Décision.
- D Désignation à titre temporaire d'un professeur de néerlandais
Décision

13 COMMISSIONS COMMUNALES - REMPLACEMENT DE MEMBRES

Le Conseil prend note du souhait du Président des I.C. de remplacer comme suit les délégués de son parti :

- A A la Commission Accueil et temps libres
Monsieur Hassan Aedil, 19 rue de la Verrerie remplacera Madame la Conseillère David.
- B A la Commission Finances et Logements
Madame Annka Decooman - Gorniaczyk rue du Mont de l'Escaille, 55 à Ronquières remplacera Monsieur Luc Bredael

14 A.S.B.L. CENTRE CULTUREL

Remplacement de délégués de la Ville au sein du Conseil d'Administration.
A la demande du Président de la liste M.R. / Braine, Mademoiselle Stéphany Janssens remplacera Madame Sandrine Sauvage

A la demande de Monsieur le Président des I.C., Monsieur Jacques Peyraga remplacera Monsieur Frédéric Staffe et Madame Christiane Ophals remplacera Monsieur Pascal Blondiau.

15 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL

Engagement à titre effectif de 2 sapeurs pompiers stagiaires
Décision

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 22 H 15.

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX